

LES ATTENTES DU SERVICE VIS-À-VIS DES STAGIAIRES

Respect - Honnêteté - Intégrité

- Se présenter AVANT le début du stage (par mail, téléphone ou en personne).
- Se présenter à l'ensemble de l'équipe durant le stage.
- Être ponctuel.
- Prévenir en cas d'imprévu (retard, absence ...).
- Respect du secret professionnel et de la vie privée.
- Faire preuve de motivation et de dynamisme.
- Tenue propre et matériel complet (stylo, paire de ciseaux, trotteuse ...).
- Le GSM est utilisé UNIQUEMENT lors des pauses.
- Avoir revu la théorie avant de venir en stage est **primordial**.
- Montrer ses objectifs de stage maximum le 3^e jour.
- Avoir les documents nécessaires avec soi (carnet de stage, d'actes ...) et les faire remplir en temps et en heure.

PERSONNES DE CONTACT

Cadre de pôle
Catherine Magotteaux
catherine.magotteaux@ghdc.be
071 10 39 54

Infirmière chargée de l'accompagnement
des nouveaux et des étudiants
(ICAN)
Pascale Wattelet
pascale.wattelet@ghdc.be
071 10 74 53

www.ghdc.be



PÔLE MÈRE-ENFANT

**MATERNITÉ
NC5**
Site Notre Dame



PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service de maternité C5 se situe au 5^e étage. Il est composé de 12 chambres particulières et de 6 chambres communes.

Contrairement au service C4, le C5 est une unité qui permet des séjours de plus longues durées.

Vous y retrouverez les chambres «kangourou», les chambres «hôtels», les séjours N*, les séjours prolongés pour les suivis sociaux.

Infirmière en chef

Isabelle Gobeaux

071 10 35 75

isabelle.gobeaux@ghdc.be

Référentes étudiantes

Elodie Dartevelle

elodie.dartevelle@ghdc.be

Lisa Pierno

lisa.pierno@ghdc.be

071 10 35 60 - 35 61

LES CHAMBRES «KANGOUROU»

Ces chambres ont été créées pour permettre aux bébés prématurés qui nécessitent une surveillance spécifique (monito, lit chauffant ...) de rester auprès de leur maman afin de favoriser le lien d'attachement.

Le séjour en chambre kangourou est décidé par le pédiatre au cas par cas selon certains critères (âge gestationnel, poids de naissance, pathologies ...).

LES CHAMBRES N*

Le séjour N* peut commencer dès la naissance sur décision du pédiatre selon certains critères (poids de naissance, âge gestationnel ...). Les mamans restent tout leur séjour au C5 et passent accompagnantes de leur bébé après les 48h d'hospitalisation classique.

Les séjours N* permettent également de prolonger le séjour classique du bébé selon certaines pathologies (photothérapie, suivi d'allaitements pour pertes de plus de 10% du poids de naissance ...) tout en permettant aux mamans qui sont sortantes de l'hôpital, d'accompagner leur bébé au-delà du séjour classique de 48h.

LE SUIVI DES SITUATIONS SOCIALES

Le C5 est aussi une maternité qui propose des séjours prolongés pour les situations dites «sociales». Ces séjours sont discutés en prénatale par plusieurs intervenants (psychologues, assistantes sociales, sages-femmes, gynécologues, pédiatres, ONE) lors de réunions psycho-sociales.

LES CHAMBRES «HÔTEL»

Les chambres «hôtel» permettent aux mamans dont le bébé séjourne de manière prolongée en néonatalogie, de rester à l'hôpital sans être hospitalisées.